

Faits saillants des ateliers

22 novembre 2017, 8 h 30 - 12 h

**BÂTIMENT
RÉSIDENTIEL**



Table des matières

1. Déroulement de l'atelier	3
2. Faits saillants des discussions	4
2.1. Objectifs.....	4
2.2. Mesures	4
2.3. Questions horizontales	7
2.4. Messages pour TEQ	8

1. Déroulement de l'atelier

L'atelier, qui a eu lieu le 22 novembre 2017 en avant-midi, a débuté par une mise en contexte de Transition énergétique Québec (TEQ) et la présentation des objectifs pour l'élaboration de son premier plan directeur pour la période 2018-2023. Un état de la situation sommaire pour le bâtiment résidentiel et une présentation des objectifs et

principales mesures identifiées par TEQ pour ce secteur ont suivi. Les participants, répartis en sept tables de travail, ont par la suite été invités à réfléchir en groupe sur les objectifs et les mesures proposées, pour ensuite se pencher sur des questions horizontales (i.e. communes aux huit thèmes qui seront abordés dans le plan directeur). Chaque table devait terminer en identifiant trois messages pour TEQ, soit les trois principaux éléments qui sont ressortis de leurs discussions. Les prochaines pages présentent les faits saillants des discussions des groupes. Un rapport synthèse sera également rédigé afin de rendre compte de manière globale des résultats pouvant être dégagés relativement aux huit thèmes.

Nombre de participants à l'atelier : **46**, dont sept représentants de TEQ.

Voir la [liste détaillée des participants](#) sur le site de TEQ

2. Faits saillants des discussions

2.1. OBJECTIFS

Objectifs proposés par TEQ en lien au bâtiment résidentiel :

- + Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique et la consommation d'hydrocarbures dans le secteur résidentiel.
- + Réviser et bonifier l'offre de service du secteur résidentiel.
- + Soutenir l'innovation en efficacité énergétique, en production et en consommation d'énergie renouvelable.
- + Structurer la transition énergétique à long terme dans le secteur résidentiel.

Les discussions des participants ont fait ressortir certains éléments qui permettraient de bonifier les objectifs proposés. Notamment, le premier objectif de normalisation et de réglementation de l'efficacité énergétique et de consommation d'hydrocarbures devrait être accompagné d'une **cible de réduction des GES**.

Par ailleurs, l'**empreinte carbone** des matériaux devrait être également mesurée et réglementée sur tout le cycle de vie des bâtiments.

L'**amélioration du parc immobilier actuel** a aussi été soulignée afin de s'assurer que l'accent ne soit pas seulement mis sur les constructions futures.

Un autre objectif a été proposé, visant, de manière plus générale, à **diminuer les besoins énergétiques** du secteur résidentiel. Cette idée s'accorde avec une autre proposition faite par les participants, celle d'**informer et de sensibiliser le public** à l'efficacité énergétique.

2.2. MESURES

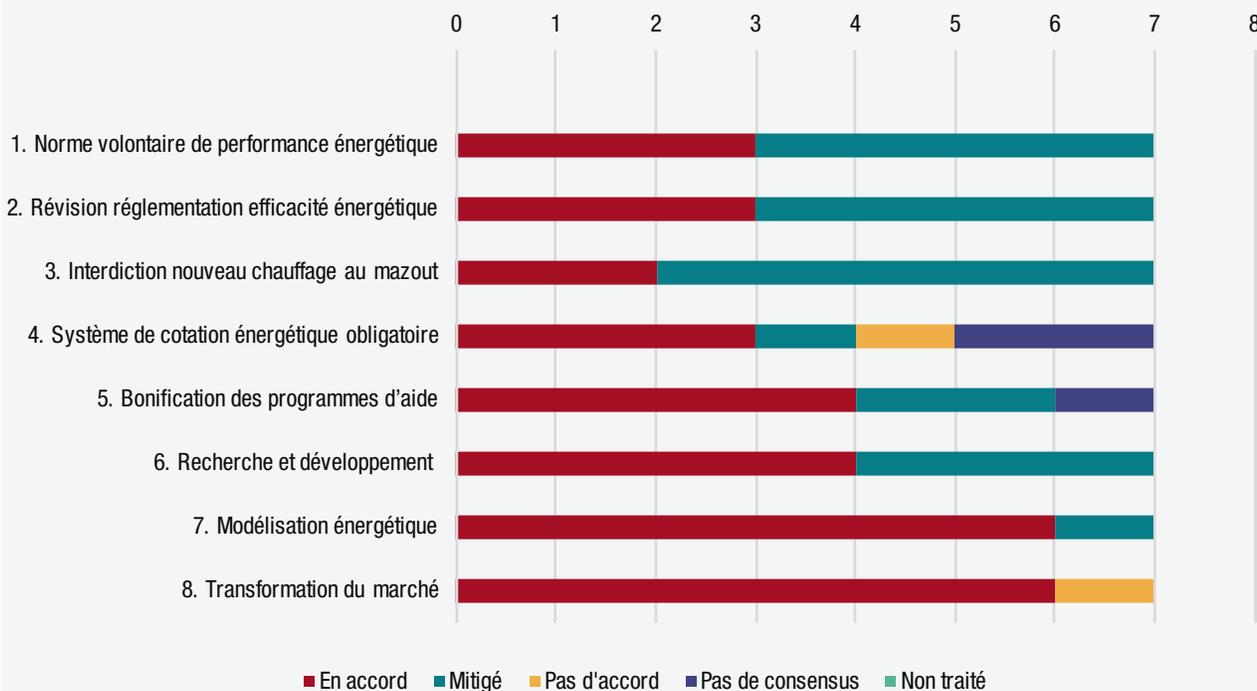
Mesures proposées

Les participants devaient ensuite se pencher sur les mesures proposées par TEQ associées à chacun des objectifs mentionnés ci-dessus. Les sept tables de travail devaient ainsi évaluer chacune d'elles en déterminant si le groupe était soit en accord, mitigé, en désaccord, ou s'il y avait absence de consensus sur la mesure. Chaque participant avait également la possibilité d'évaluer chaque mesure de façon individuelle. Les résultats de ces deux types d'évaluation sont présentés dans les graphiques ci-dessous, avec certains des principaux arguments qu'ont fournis les tables de travail et les participants pour justifier leur évaluation.

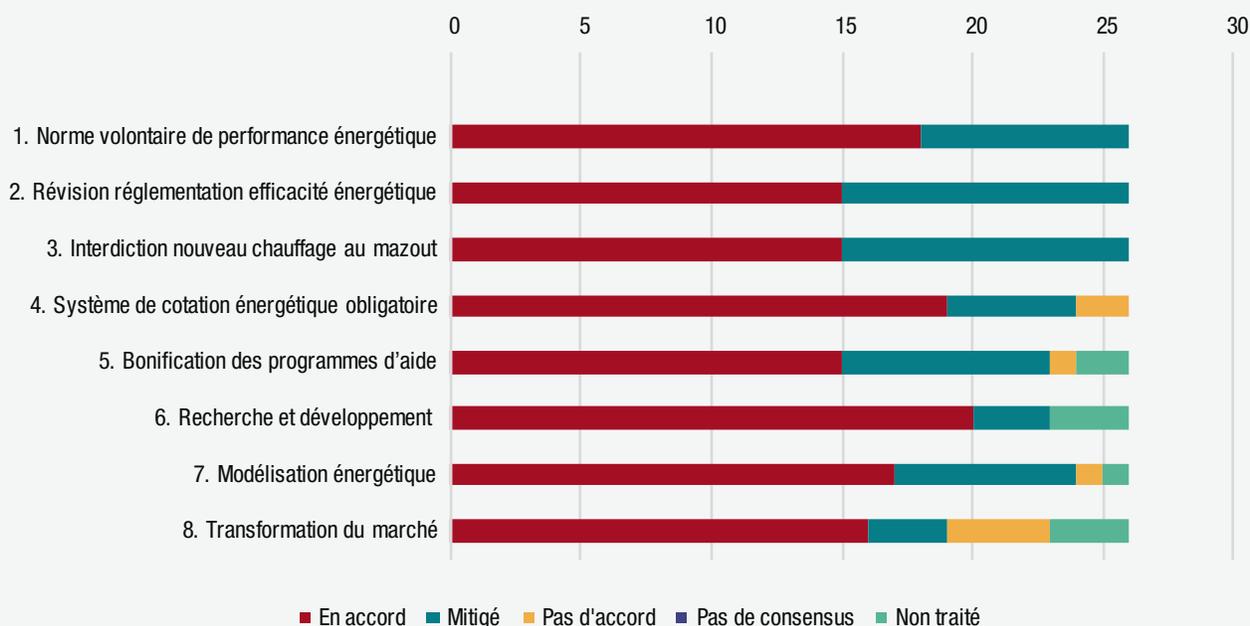
Mesures proposées par TEQ en lien au bâtiment résidentiel :

1. Élaborer une norme volontaire de référence québécoise de la performance énergétique des bâtiments
2. Réviser la réglementation en efficacité énergétique des habitations et des appareils
3. Interdire l'installation de nouveaux systèmes de chauffage au mazout (à l'exception des résidences des réseaux autonomes)
4. Mettre en place les premières étapes d'un système de cotation énergétique obligatoire pour les nouvelles constructions et lors de la vente de maisons unifamiliales
5. Bonifier les programmes d'aide financière visant la rénovation et la construction écoénergétiques, ainsi que la conversion des systèmes de chauffage vers des énergies renouvelables
6. Favoriser la recherche et le développement en efficacité énergétique, en production et en consommation d'énergie renouvelable
7. Doter le Québec des outils de modélisation énergétique des bâtiments nécessaires à l'évolution globale des pratiques du marché de la construction
8. Élaborer un plan de transformation de marché par composantes majeures du bâtiment

Évaluation des mesures proposées - Par table (7) « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Évaluation des mesures proposées - Individuelle (26)
 « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Les graphiques ci-dessus illustrent que l'appui aux différentes mesures proposées a été plus mitigé tant lors des discussions en groupe que dans l'évaluation qu'en ont fait les participants individuellement. Les résultats de l'évaluation individuelle montrent en effet qu'une majorité de participants étaient en accord avec chacune des mesures proposées.

En ce qui concerne les mesures 1 (norme volontaire de performance énergétique), 2 (réglementation efficacité énergétique) et 4 (système de cotation énergétique obligatoire), plusieurs tables de travail ont émis des réserves afin qu'il n'y ait pas une **multiplication des normes, règles et système d'évaluation** qui s'ajouteraient à ce qui existe déjà (par exemple, le programme canadien ÉnerGuide). Par ailleurs, plusieurs groupes ont souligné qu'une norme volontaire de performance énergétique ainsi qu'un système de cotation devraient être appliqués à **l'ensemble du parc immobilier**.

Par ailleurs, plusieurs ont souligné que **l'empreinte carbone** devrait être intégrée dans les différentes mesures d'évaluation de l'efficacité énergétique, qui ne devrait pas seulement inclure la consommation d'énergie.

Relativement à la mesure 3 sur l'interdiction des nouveaux systèmes de chauffage au mazout, différentes tables de travail et plusieurs participants ont spécifié qu'il serait approprié d'offrir des **options de remplacements efficaces** d'un point de vue énergétique. Par ailleurs, plusieurs ont également indiqué que cette mesure devrait permettre de passer aux **énergies alternatives et propres**, et qu'il faudrait donc s'assurer que le mazout ne soit pas remplacé par des combustibles fossiles tels que le gaz naturel ou le propane.

Pour la mesure 5 sur la bonification des programmes d'aide financière, des participants ont indiqué qu'il serait pertinent d'ajouter à l'aide financière un **appui au niveau technique et de la formation**. Des efforts seraient aussi nécessaires afin de **faire mieux connaître** ces programmes à la population.

Mesures additionnelles

Les tables de travail avaient aussi la possibilité de proposer des mesures additionnelles à celles déjà identifiées par TEQ. Pour cet atelier, des groupes ont notamment proposé de :

- + Prendre en considération les périodes de pointe énergétique et de proposer des mesures pouvant y répondre, telles que des systèmes de chauffage biénergie.
- + Prévoir des mécanismes de reddition de comptes afin d'évaluer les résultats des différents programmes mis en œuvre.
- + Prévoir une mesure qui permet de comparer les impacts des différentes filières énergétiques, afin d'aider la population à effectuer de meilleurs choix.

2.3. QUESTIONS HORIZONTALES

Cinq questions d'une portée plus large et transversales aux huit thèmes étaient également posées par TEQ. Les tables de travail étaient appelées à s'y pencher afin d'y apporter des éléments de réponse qui aideront à la rédaction du plan directeur.

Comment financer la transition énergétique à court et moyen terme et comment partager la facture?

Pour le secteur du bâtiment résidentiel, la transition énergétique pourrait être financée de façon conjointe, par :

- + Les consommateurs via une tarification plus élevée, ou encore modulée en fonction des périodes de pointe.
- + Les différents acteurs, soit les municipalités, les distributeurs d'énergie en fonction d'une quote-part, ou par les consommateurs, tel qu'indiqué ci-dessus.
- + Le Fonds vert, en apportant des modifications à la loi afin que celui-ci puisse financer des mesures en efficacité énergétique, notamment.
- + Des mécanismes tels que des prêts remboursables à long terme.

Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?

Par un travail de sensibilisation et de formation, de même que par un allègement du fardeau administratif et par la mise en place d'un guichet unique pour les différents programmes.

Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?

L'État devrait d'abord effectuer le travail d'analyse permettant une vision d'ensemble de l'état de la situation et de mettre en relation les différents volets de l'efficacité énergétique et les indicateurs économiques. L'État a également un rôle de coordination des efforts des différents acteurs. Il pourrait également s'assurer que les grands distributeurs d'énergie participent à un fonds dédié à la transition énergétique.

Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?

Encore ici, les efforts de sensibilisation et de formation sont essentiels auprès de la population de même qu'auprès des jeunes. La valorisation des projets qui favorisent l'atteinte des cibles de réduction des GES serait également un moyen à mettre en œuvre.

Quelles sont les informations et les connaissances qu'il serait primordial d'acquérir ou de développer? Comment en assurer la diffusion ou le développement de manière efficace?

Pour le secteur du bâtiment résidentiel, TEQ devrait d'abord effectuer un diagnostic du parc immobilier existant. Un guide pourrait également être réalisé afin d'aider les citoyens à poser eux-mêmes des gestes concrets pour améliorer l'efficacité énergétique de leur résidence.

2.4. MESSAGES POUR TEQ

Lors de la plénière, les différents groupes devaient présenter chacun les trois principaux messages qu'ils souhaitaient transmettre à TEQ à la suite de leur discussion en groupe. Ces messages pouvaient porter tant sur les objectifs que les mesures proposées et les questions horizontales.

Un travail de **sensibilisation et d'accompagnement** doit être priorisé afin d'impliquer les citoyens dans la transition énergétique. Les municipalités devraient également tenir une place de premier ordre dans la transition, notamment grâce à des instruments financiers.

Une **cible de performance énergétique, combinant l'efficacité énergétique et la réduction des GES**, devrait être implantée et mesurée (notamment par un mécanisme de reddition de comptes). Les efforts pour l'atteinte de cette cible pourraient être coordonnés par la mise en place de tables multiparties.

Prendre en considération le **parc immobilier existant** au niveau des différentes mesures qui seront mises en œuvre, en commençant par une analyse permettant de mesurer l'ampleur des changements à effectuer pour rendre le parc immobilier énergétiquement plus efficace.

Des **mesures incitatives** doivent être établies en termes de performance énergétique pour **la revente d'immeubles locatifs et pour les bâtiments neufs**. Le marché locatif doit par ailleurs faire l'objet d'une attention particulière.

Les **écoquartiers** devraient faire partie intégrante de la transition énergétique, en établissant, par exemple, un programme national écoquartier tendant vers des bâtiments carboneutres.